



Wallonie

## ANNEXE X. - ENQUÊTE PUBLIQUE



VILLE D'AUBANGE

### **ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande de JOST LOGISTICS S.A., Parc industriel des Hauts Sarts, 4<sup>e</sup> Avenue à 4040 HERSTAL en vue d'obtenir le permis d'environnement de classe 2 concernant :

Description précise du projet : Régularisation de l'exploitation d'un hall de stockage de divers produits situé à 6790 AUBANGE, 17 Avenue Champion, cadastré 1° Div Aubange A 1927 E02 et A 1927 F02.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de la Ville d'Aubange, Service Environnement, 38 rue haute à 6791 Athus, [environnement@aubange.be](mailto:environnement@aubange.be) à partir du 02/01/2026.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
19/12/2025	02/01/2026	Ville d'Aubange, Service environnement, 38, rue haute 6791 Athus le 16/01/2026 à 10h00	Ville d'Aubange Service environnement, 38, rue haute 6791 Athus

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture de l'enquête jusqu'à sa date de clôture, tous les jours ouvrables, pendant les heures de service, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et le mercredi soir de jusqu'à 20h00 sur rendez-vous pris au plus tard vingt-quatre heures à l'avance ([environnement@aubange.be](mailto:environnement@aubange.be)).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : Dossier PE97.

À Athus le 12/12/2025.

Le Directeur général f.f.

LESPAGNARD A.

Par ordonnance,



Le Bourgmestre,

François KINARD